

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mardi 4 octobre

Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, V Joly, S Derriche, F Mommelé, F Meunier, Laurent Desmet.

Absents excusés : M Sagie.

Absents : E Herbain.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2005.

1. Délibération plan de financement cantine

Suite à de nouvelle information cette délibération est remise au prochain Conseil Municipal.

2. Délibération plan de financement voirie chemin du noyer

Suite à de nouvelle information cette délibération est remise au prochain Conseil Municipal.

3. Délibération plan de financement réseau électrique du cimetière

Suite à de nouvelle information cette délibération est remise au prochain Conseil Municipal.

4. Délibération plan de financement bâtiment du Comité des Fêtes

Suite à de nouvelle information cette délibération est remise au prochain Conseil Municipal.

5. Délibération surveillance de car

Le maire explique qu'à la demande des enseignants, il est nécessaire de revoir les horaires d'ouverture de la grille de l'école et de fixer de nouvelles règles concernant l'accès des enfants et des parents. Il est important de rappeler que toute personne étrangère au service ne doit pas être présente dans la cour de l'école. Le stationnement des véhicules ne doit en aucun cas se faire sur les lignes jaunes présentes de part et d'autre de l'entrée de l'école. Les enfants scolarisés à Auger-Saint-Vincent ne pourront entrer dans la cour de l'école que 10 minutes avant le début de la classe, soit à 8H44 le matin et à 13H36 l'après-midi. Les enfants qui prennent le car à Auger à 8H38 et à 13H30 pour Trumilly sont sous l'unique responsabilité de leurs parents jusqu'à la montée de ces derniers dans le car. En aucun cas les enfants doivent être laissés seuls dans la cour de l'école. Cela signifie que l'école ne sera plus ouverte à 8H28 comme c'était le cas jusqu'à présent. Les enfants qui prennent le second car pour Fresnoy-le-Luat à 8H54 et à 13H46 sont sous l'unique responsabilité de leurs parents jusqu'à la montée de ces derniers dans

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

le car. En aucun cas les enfants doivent être laissés seuls dans la cour de l'école. Les enfants qui descendent du car provenant de Trumilly à 11H54 puis à 16H46 doivent être pris en charge immédiatement par leurs parents. Les parents qui ont des enfants dans les deux cars doivent être présents dès la descente du premier car. Le maire rappelle que les parents doivent attendre dans la mesure du possible le car à l'extérieur de l'école avec leur enfant. Mais Fabrice Dalongeville se dit conscient des difficultés à respecter ce principe en raison de l'étroitesse du trottoir à proximité de la grille de l'école. Après en avoir longuement délibéré, le maire indique qu'un courrier sera envoyé aux parents dont les enfants sont scolarisés à Auger afin de leur préciser les nouveaux horaires. Cela sera fait après le prochain conseil d'école qui doit entériner ces changements. Il précise également qu'une réflexion sera conduite afin de déterminer la meilleure solution à trouver pour à la fois respecter le périmètre de l'école et proposer les meilleures conditions de sécurité aux parents et aux enfants qui devront théoriquement attendre à l'extérieur de l'école.

6. Point SIVOS

Véronique JOLY fait le point sur le fonctionnement des services cantine et accueil périscolaire. Avec la rentrée de septembre, ces deux services ont repris leur activité. Le nombre d'enfants fréquentant la cantine est en augmentation : 94 inscrits soit une moyenne de 53 repas servis/jour avec des pointes à 62 repas le vendredi.

Le périscolaire rencontre moins de succès avec une moyenne de 7 enfants le matin et 11 le soir. Cependant, nous constatons une légère progression pour le soir.

Depuis le mois de septembre les prix des repas et accueil périscolaire est désormais fonction des revenus des parents. Pour la cantine, le prix varie de 4.10 à 6 € et celui du périscolaire de 0.94 à 2.3 € pour le matin et 2.07 à 4.80 € pour le soir.

Le maire informe le conseil du déroulement du dernier Sivos qui a donné lieu à la démission du vice-président, Daniel Bourgois. Après avoir exposé les principales raisons qui ont motivé cette décision, Fabrice Dalongeville se dit persuadé que les élus participant au Sivos sauront trouver les ressources nécessaires pour surmonter cette crise.

6. Point chantier école (travaux rue de la Ste Marie et le lavoir

Fabrice Dalongeville explique au conseil qu'il a rencontré le responsable du chantier école qui devrait intervenir dans la rue de la Sainte Marie au printemps prochain.

Un devis devrait être bientôt envoyé en mairie afin de déterminer le montant des travaux. Un second devis devrait être établi pour remettre en état le lavoir situé à côté du château.

8. Organisation d'une réunion de quartier à Chaumont

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de quartier aura lieu le mardi 15 novembre à 19 heures en Mairie et il invite les conseillers à y participer.

9. Organisation d'une journée de réhabilitation des chemins et des sentes de la Commune

Mr le Maire explique au conseil qu'il souhaite organiser une journée de réhabilitation des chemins de la commune. Cette journée a un double objectif : restaurer ce patrimoine collectif qu'il est difficile aujourd'hui d'entretenir ; impliquer la population

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

dans sa sauvegarde pour ainsi mieux le protéger en agissant sur une prise de conscience collective. Après en avoir délibéré, le conseil se rallie à l'idée et propose de fixer au samedi 26 novembre le jour de cette journée consacrée à la réhabilitation des chemins.

10. Questions diverses

Fabrice DALONGEVILLE indique au Conseil Municipal qu'il a rencontré Mr Jurkewitch de la CCPV pour faire intervenir un chantier école pour divers travaux dans la commune. Un devis va être établi par la CCPV.

Francis MEUNIER demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de Mr et Mme DESMAREST. Le Conseil décide d'étudier le projet pour soit installer un sens interdit ou des barres de limitation de hauteur.

Sabrina DERRICHE demande au Conseil de réfléchir à l'aménagement du stationnement sur la place de l'Eglise.

Fabrice DALONGEVILLE fait part au Conseil d'une demande faite par des habitants d'auger qui recherche un bâtiment de 150m2 pour créer une entreprise.

Le maire, F.DALONGEVILLE